



CHECKLIST « SÉCURITÉ INFORMATIQUE »

EN VOUS BASANT SUR LE DOCUMENT « LA SÉCURITÉ DES DONNÉES PERSONNELLES » DE LA CNIL VOUS POUVEZ METTRE EN PLACE LES MESURES DE SÉCURITÉ POUR PRÉSERVER LES DONNÉES PERSONNELLES EN VOTRE POSSESSION.

	Mesures mises en place	Périodicité / Reste à faire	Commentaires
1. Sensibilisation des membres de votre organisation			
2. Authentification des utilisateurs			
3. Gestion des droits d'accès			
4. Tracer les accès et gérer les incidents liés à des accès non autorisés			
5. Sécurisation des postes de travail			
6. Sécurisation de l'informatique mobile			
7. Protection du réseau informatique interne			
8. Sécurisation des serveurs			
9. Sécurisation des sites web			
10. Sauvegarde et continuation de l'activité			
11. Archivage de manière sécurisée			
12. Encadrer la maintenance et la destruction des données			
13. Gérer la sous traitance			
14. Sécuriser les échange avec d'autres organisations			
15. Protéger les locaux			
16. Encadrer les développements informatiques			

[Voir le guide complet « Règlement RGPD – des clés pour la mise en conformité »](#)